

OBSERVATOIRE RÉGIONAL ÉNERGIE BIOMASSE ET GAZ À EFFET DE SERRE

01/10/2021

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE VERSION N°1

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

SUIVI DE LA FILIÈRE SOLAIRE THERMIQUE



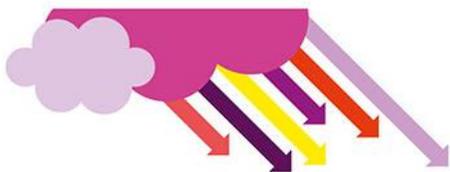
SOMMAIRE

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

MÉTHODOLOGIE

LEXIQUE

Ce document est élaboré par l'AREC dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre de Nouvelle-Aquitaine (OREGES).



SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

SOURCES

- Panorama annuel de la chaleur renouvelable et de récupération du Syndicat des Energies Renouvelables (SER) : données sur la production et sur le parc d'installations à l'échelle régionale
- Dossiers de subventions de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine : données sur la production et sur le parc d'installations collectives
- Données du SDES : données de production et sur le parc d'installations régionales pour l'historique 2005-2014
- Données des partenaires régionaux des observatoires (ALEC, ...) : données de production et sur le parc d'installations à l'échelle individuelle

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

Solaire thermique collectif : Echelle communale (données à l'installation)

Solaire thermique résidentiel individuel : Echelle nationale

FRÉQUENCE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

- Panorama annuel de la chaleur renouvelable et de récupération : tous les ans
- Dossiers de subventions de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine : tous les semestres
- Données des partenaires régionaux : ponctuellement

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE DIFFUSION DES DONNÉES DU SUIVI

Solaire thermique collectif : Echelle de l'installation à l'échelle régionale

Solaire thermique résidentiel individuel : Echelles EPCI à échelle régionale

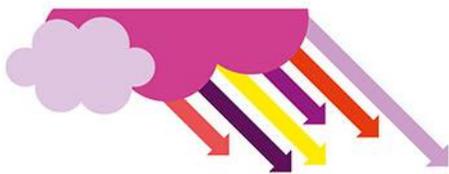
FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES DU SUIVI

Actualisation des données du parc collectif : Tous les semestres

Actualisation des données de production : Tous les ans

VALORISATION DE L'INFORMATION

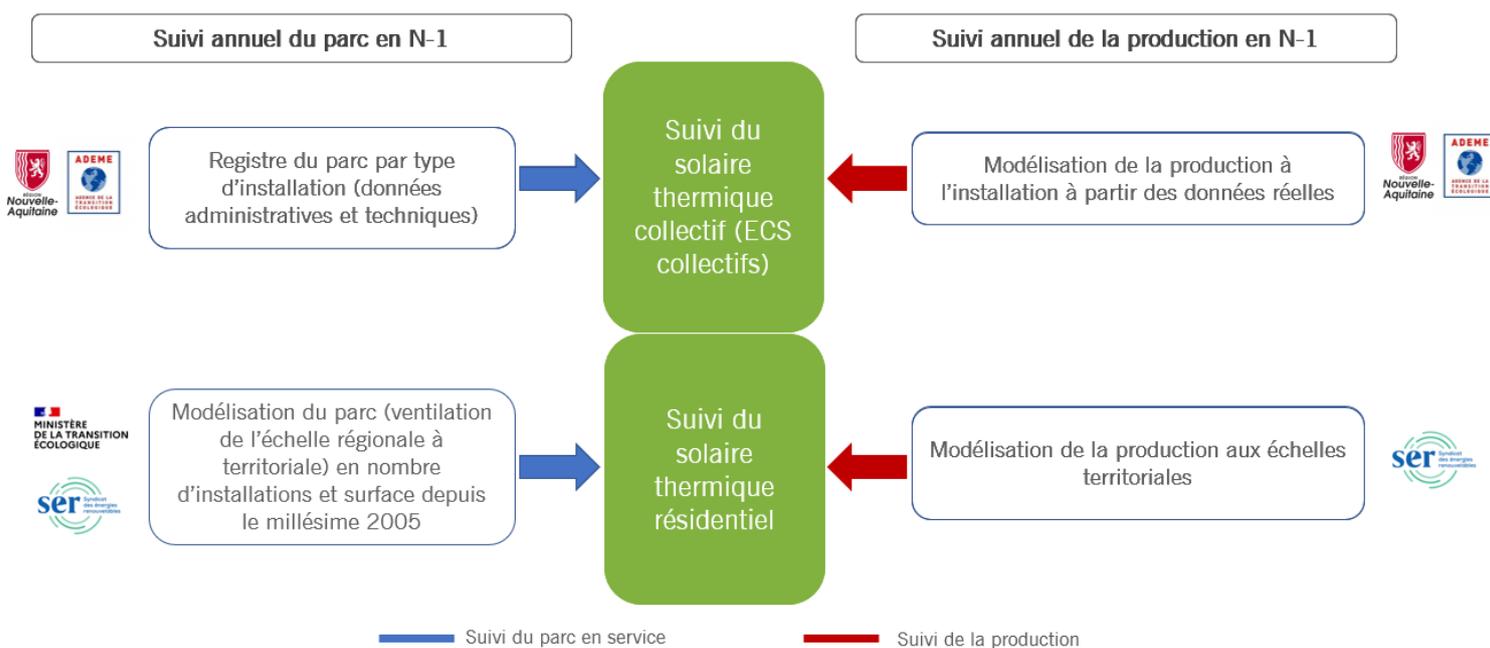
- Site de datavisualisation de l'OREGES AREC Nouvelle-Aquitaine
- Publication annuelle « chiffres clés énergie et gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine ».
- Diagnostics territoriaux et appui aux territoires
- Terristory®



MÉTHODOLOGIE

Fruit du croisement de plusieurs jeux de données transmis par les partenaires et enrichis par leurs expertises, le suivi de la filière du solaire thermique permet de produire des données réelles et/ou modélisées pour le parc d'installations et la production énergétique associée. Le suivi de la filière du solaire thermique est réalisé depuis le millésime 2005.

SYNTHÈSE GRAPHIQUE



DONNÉES ET INDICATEURS PRODUITS

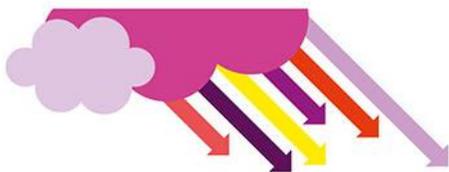
Le suivi annuel de la filière réalisé par l'observatoire permet la production d'un grand nombre d'informations à l'échelle de chaque installation en Nouvelle-Aquitaine :

Parc des installations collectives :

- Données administratives sur le parc d'installations : commune d'implantation, date de mise en service, nom de l'installation, maître d'ouvrage, typologie du maître d'ouvrage, secteur d'activité,...
- Données techniques sur le parc d'installations : surface (en m²), énergie d'appoint, type d'installation
- Données de production du parc d'installation en GWh

Parc des installations individuelles résidentielles : nombre d'installations, surface (en m²) et productions thermiques associées en GWh

Ensemble de la filière à l'échelle régionale : nombre d'installations, surface (en m²) et productions thermiques associées en GWh



MÉTHODOLOGIE

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ET HISTORIQUE

Les informations sur le suivi de la filière sont disponibles depuis le millésime 2005.

SOURCE(S) MOBILISÉ(ES)

Solaire thermique collectif :

- Dossiers de financements de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine : données administratives, techniques et de production
- Données des partenaires régionaux des observatoires

Solaire thermique résidentiel individuel :

Des millésimes allant de 2005 à 2014 :

- Données du SDES : tableau sur les données techniques et de production du parc d'installations d'après les données Observ'ER
- Données des partenaires régionaux des observatoires

Depuis le millésime 2015 :

- Panorama annuel de la chaleur renouvelable et de récupération du Syndicat des Energies Renouvelables (SER) donnant une estimation de la production énergétique renouvelable de chaque filière : données techniques et de production du parc d'installations
- Données des partenaires régionaux des observatoires

FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES

L'actualisation des données de suivi du parc régional se fait chaque année pour l'année N en cours. L'actualisation de production se fait chaque année pour l'année N-1.

EXPLOITATION ET PRODUCTION DES INFORMATIONS

Solaire thermique collectif :

L'actualisation du suivi des données du parc et de la production énergétique est réalisée chaque année, à la réception des bases de données de financements de l'ADEME et de la Région. Le suivi est consolidé à l'aide des informations transmises ponctuellement par certains partenaires, comme l'ALEC Métropole Bordelaise et Gironde.

Une analyse sur le suivi du parc et ses données techniques est réalisée à l'échelle de l'installation. Pour chaque nouvelle installation ou modification d'informations d'une installation déjà intégrée, il convient de renseigner les informations techniques détaillées afin de garder un historique à jour du parc.



Solaire thermique résidentiel individuel :

Le suivi du parc d'appareils individuels était réalisé à l'échelle régionale, pour les millésimes allant 2005 à 2014 (avant la fusion des régions), à partir des données du SDES. Le SDES mettait à disposition des tableaux de données récapitulatifs sur la surface en m² installés en région et sur la production énergétique associée.

Depuis le millésime 2015, le suivi du parc et de la production énergétique est estimé à partir de la publication annuelle du syndicat des énergies renouvelables (SER). Le SER donne les informations pour l'ensemble du parc solaire thermique en région. Les données individuelles de surfaces installées et de production énergétique associée sont obtenues en retranchant, aux données « toutes installations », les données réelles connues des installations collectives.

Les données de suivi du parc individuel sont déclinées à partir des données régionales estimées aux différentes échelles territoriales selon les étapes suivantes :

- Les données territoriales sont estimées à partir d'un calcul de ratio par habitant (grâce aux données de la population régionale). A partir de ce ratio, sont calculés des ratios sur le nombre d'installations, la surface installée et la production énergétique associée par habitant. Ces ratios sont calculés sous l'hypothèse que la dynamique de développement du solaire thermique est la même sur tous les territoires.
- A partir des données de population INSEE, sont estimés pour chaque territoire :
 - Le nombre d'installations en service
 - La surface installée en m²
 - La production énergétique en GWh

Ensemble de la filière solaire thermique en région :

Le suivi de l'ensemble du parc solaire thermique (et de la production énergétique associée) aux échelles territoriales est réalisé en ajoutant aux données individuelles modélisées par territoire, les données des installations collectives connues.

MÉTHODE DE RESTITUTION DE L'INFORMATION

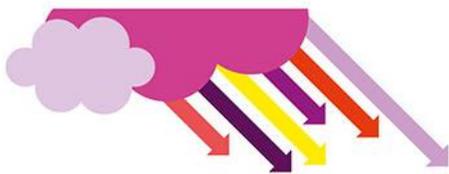
Solaire thermique collectif : les informations sont restituées selon la méthode bottom-up : de l'échelle communale à l'échelle régionale.

Solaire thermique résidentiel individuel : les informations sont restituées selon la méthode top-down : de l'échelle régionale aux échelles territoriales

VALORISATION

Les données issues du suivi de la filière du bois collectif sont valorisées :

- Dans les bilans produits par l'AREC, aux échelles régionale et départementales ;
- Sur le site de datavisualisation de l'OREGES ;
- Dans les diagnostics territoriaux réalisés en partenariat avec les collectivités locales ;
- Terristory®



LEXIQUE

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ALEC : Agence Locale de l'Énergie et du Climat

SDES : Service de la Donnée et de Etudes Statistiques

SER : Syndicat des Energies Renouvelables



L'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC) a pour missions l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique et d'économie circulaire en région Nouvelle-Aquitaine. Elle intervient dans les domaines suivants : **énergie** (production et consommation, énergies renouvelables), **émissions de gaz à effet de serre**, **ressources** (biomasse...) et **déchets**.

60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)